## POUR LES PERSONNES MORALES

	Forme juridique	
Siège social		
SIRET		
Représenté par		
Agissant en qualité de		
Courriel		
Catégories		
Les catégories sont des groupes de socié de la société. Elles déterminent le nombr collège de vote. Pour plus de précisions,	re de parts minimum pour devenir so	ociétaire et votre
☐ Fondateurs et paysan·ne·s	☐ Recherche	
Organismes de développement	et explorations sociales	
de l'agriculture	Associations de soutien	
☐ Partenaires techniques ☐ Partenaires institutionnels	Soutiens citoyens	
i ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta	tuts de la coopérative.
	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative. (en chiffres)
i ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca Nombre de part(s) souscrite(s) :	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative (en chiffres) (en toutes lettres)
l'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à li ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca Nombre de part(s) souscrite(s) :  Réglement par : Chèque ci-joint à l'ordre de L'Atelier	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative (en chiffres) (en toutes lettres)
i ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca  Nombre de part(s) souscrite(s) :  Réglement par : Chèque ci-joint	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative.  (en chiffres)  (en toutes lettres)  e L'Atelier Paysan 30 4268 423 - BIC : CCOPFRPPXXX  ariable* du Commerce et des Sociétés e communiqués sur demande c
Nombre de part(s) souscrite(s):  Réglement par : Chèque ci-joint à l'ordre de L'Atelier  déclare avoir pris connaissances des statuts dont le siège social est situé à Z.A. des papeteries Grenoble sous le numéro d'immatriculation 53	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative.  (en chiffres) (en toutes lettres) e L'Atelier Paysan 30 4268 423 - BIC : CCOPFRPPXXX  ariable* du Commerce et des Sociétés de communiqués sur demande de communiqués sur demande de l'envoi postal, toute électronique indiquée ci-dessus
i ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca  Nombre de part(s) souscrite(s):  Réglement par : Chèque ci-joint à l'ordre de L'Atelier  déclare avoir pris connaissances des statuts dont le siège social est situé à Z.A. des papeterie Grenoble sous le numéro d'immatriculation 53 consultés sur le site internet de la coopérative  J'autorise la SCIC L'Atelier Paysan à adresse convocation aux assemblées générales et d Cette autorisation a comme objectif de faciliter  Fait à :	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative.  (en chiffres) (en toutes lettres) e L'Atelier Paysan 30 4268 423 - BIC : CCOPFRPPXXX  ariable* du Commerce et des Sociétés e communiqués sur demande caires de l'envoi postal, toute électronique indiquée ci-dessus le papier.
i ma demande est acceptée, j'intégre l'une des ca  Nombre de part(s) souscrite(s):  Réglement par : Chèque ci-joint à l'ordre de L'Atelier  déclare avoir pris connaissances des statuts dont le siège social est situé à Z.A. des papeterie Grenoble sous le numéro d'immatriculation 53 consultés sur le site internet de la coopérative  J'autorise la SCIC L'Atelier Paysan à adresse convocation aux assemblées générales et d Cette autorisation a comme objectif de faciliter  Fait à: Le:/ _/	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative.  (en chiffres) (en toutes lettres) e L'Atelier Paysan 30 4268 423 - BIC : CCOPFRPPXXX  ariable* du Commerce et des Sociétés e communiqués sur demande caires de l'envoi postal, toute électronique indiquée ci-dessus le papier.
Nombre de part(s) souscrite(s):  Réglement par : Chèque ci-joint à l'ordre de L'Atelier  déclare avoir pris connaissances des statuts dont le siège social est situé à Z.A. des papeterie Grenoble sous le numéro d'immatriculation 53 consultés sur le site internet de la coopérative  J'autorise la SCIC L'Atelier Paysan à adresse convocation aux assemblées générales et d Cette autorisation a comme objectif de faciliter	une procédure d'agrément prévue par les tégories de sociétaires définies par les sta  part(s) de 100 € =	tuts de la coopérative.  (en chiffres) (en toutes lettres) e L'Atelier Paysan 30 4268 423 - BIC : CCOPFRPPXXX  ariable* du Commerce et des Sociétés e communiqués sur demande caires de l'envoi postal, toute électronique indiquée ci-dessus le papier.

\*: Obligatoire